

LE ROI ALBERT II A ABDIQUÉ, VIVE LE ROI PHILIPPE I^{er}

Demi-surprise le 3 juillet 2013: ce que la presse belge évoquait depuis plusieurs mois déjà est devenu réalité: à 79 ans, le roi Albert II, estimant que son état physique ne lui permettait plus de remplir sa fonction de chef de l'État comme il l'entendait, a annoncé qu'il cédait le trône à son fils Philippe, âgé de 53 ans.

La prestation de serment du septième roi des Belges s'est déroulée le 21 juillet, jour de la fête nationale, dans une ambiance solennelle, comme l'exigent les circonstances, mais nettement moins dramatique que celle, vingt ans plus tôt, dans laquelle son père avait pris la succession du roi Baudouin, décédé inopinément en Espagne¹. Le règne de Baudouin ayant été particulièrement long (43 ans), bon nombre de Belges n'avaient jusqu'alors connu qu'un seul souverain dans leur vie et sa disparition inattendue avait plongé une large partie de la population dans la stupeur et l'émotion. Cette fois, après les cérémonies officielles, une foule bon enfant a célébré la prestation de serment du nouveau monarque en participant joyeusement aux festivités organisées dans le parc de Bruxelles.

Chaque changement de règne ou de régime génère son lot de craintes et d'espoirs sur ce qu'apportera l'avenir. C'est également le cas dans la monarchie parlementaire qu'est la Belgique, où l'abdication d'Albert II et l'arrivée sur le trône de Philippe ont suscité de nombreuses questions et réactions dans la presse et au sein du public. Le



Albert II (à droite) vient de laisser le trône à son fils Philippe I^{er}.

prince est-il à même de succéder à son père? Parviendra-t-il à gérer la situation politique du pays, souvent délicate? Son avènement n'est-il pas le bon moment pour faire évoluer la fonction royale? Dès l'annonce faite par Albert II, la classe politique s'est voulue confiante et rassurante: le prince a été parfaitement formé, c'est en exerçant sa fonction qu'il se révélera en tant que roi. Philippe se montre parfois emprunté ou mal à l'aise en public, particulièrement en présence des caméras, et on dit qu'il n'apprécie pas la presse. Mais l'homme est décrit par ceux qui le fréquentent comme intelligent, consciencieux, à l'écoute. Il est animé de la volonté de faire le bien et de bien faire. L'opinion dominante est qu'en dépit de son «déficit en matière de communication», comme l'a formulé un journaliste, il faut laisser au nouveau roi l'opportunité de faire son métier, et l'y aider. Même le parti nationaliste flamand N-VA a déclaré «avoir du respect» pour le souverain.

Ce consensus semble réel car même si la Flandre et la classe politique flamande sont largement favorables à une monarchie protocolaire - alors que les francophones plaident plutôt pour le statu quo -, la plupart des ténors des partis ont admis qu'il n'y a pas grand-chose à changer dans les attributions du roi, particulièrement concernant le rôle du chef de

l'État dans le processus de formation des gouvernements fédéraux. D'aucuns pensent qu'il faut une personne au-dessus de la mêlée - le roi - pour permettre à l'indispensable compromis - la Belgique est une démocratie représentative - de se dégager et de cristalliser une équipe gouvernementale. Plusieurs observateurs ont fait remarquer par ailleurs que le rôle du roi devient de facto de plus en plus protocolaire à mesure que l'État se fédéralise. À titre d'exemple, les décrets votés par les parlements régionaux ne sont pas signés par le roi, contrairement aux lois votées au Parlement fédéral. Or, Philippe est monté sur le trône à l'heure de la sixième réforme de l'État, qui accentuera encore ce mouvement de décentralisation².

Pour le reste, interrogés sur le style de règne dont ils souhaitent que le nouveau monarque s'inspire, les hommes et les femmes politiques ont estimé qu'«Albert a probablement été le meilleur roi» que les Belges aient eu, manière de rendre également hommage à l'ancien souverain. Albert II, roi inattendu tant il semblait certain que ce serait son fils Philippe qui succéderait directement à Baudouin (frère d'Albert II et oncle de Philippe, Baudouin n'a pas eu de descendant), avait rapidement apaisé les inquiétudes suscitées par la disparition de celui-ci. Débonnaire, emphatique, le «Bon Roi» Albert était rapidement

parvenu à conquérir la population et à rassurer la classe politique, inquiète de le voir trop interventionniste dans la gestion des affaires de l'État. Le règne de Léopold III (le père de Baudouin et d'Albert II), émaillé de conflits avec le gouvernement et qui s'était soldé en 1950 par l'abdication du roi à l'issue de la «Question royale», véritable traumatisme national, et celui de Baudouin qui pour des raisons de conscience et de valeurs éthiques avait refusé en 1990 de signer la loi sur la légalisation de l'avortement, avaient fait redouter de nouvelles tensions entre la classe politique et le chef de l'État. Mais durant ses vingt ans de règne, Albert II n'a jamais tenté d'explorer les limites constitutionnelles de sa fonction. Des commentateurs ont même dit de lui que par son style il a fait évoluer la fonction royale sans que la définition constitutionnelle en ait été revue.

Au lendemain de l'annonce de l'abdication de son père, Philippe, lors d'une visite de travail à Anvers, s'est dit «conscient de ses responsabilités». D'aucuns pensent qu'il pourra donner la pleine mesure de son long apprentissage lors des élections législatives qui se dérouleront au printemps 2014. Si, comme le prédisent les statistiques, la N-VA rafle un tiers de l'électorat flamand, il faudra au nouveau roi pratiquer un subtil mélange d'écoute et de persuasion pour dégager une majorité sans susciter de doutes sur sa neutralité politique. À l'issue des législatives de mai 2010, la formation d'un gouvernement avait pris plus de 500 jours³. Autant dire que le baptême du feu de Philippe s'annonce délicat.

GERALD DE HEMPTINNE

1 Voir *Septentrion*, XXII, n° 3, 1993, pp. 90-91.

2 Voir *Septentrion*, XLI, n° 4, 2012, pp. 53-56.

3 Voir *Septentrion*, XLI, n° 1, 2012, pp. 87-89.